

# Journal

## D'INFORMATION

juin 2010

Edito

Madame, Monsieur,

Le ramassage des ordures ménagères est comme tous les services publics ... en pire. En effet quand tout va bien, c'est normal. Mais c'est tellement fragile, tellement sensible qu'à la moindre chute de neige, à la moindre voiture mal garée, lors de travaux imprévus ou tout simplement lorsqu'un collaborateur n'accomplit pas sa mission, et là, tout à coup, tout va mal !

Pour pallier cette fragilité, il faut que nous soyons réactifs du début à la fin de la chaîne et parfaitement informés. Nous nous y employons et nous vous incitons à nous saisir en cas de problèmes. Notre rôle est de les régler.

Lors du précédent journal d'information, nous vous rappelions les coûts de traitement du papier. Un grand merci à tous les habitants et aux municipalités qui ont compris que l'environnement et nos impôts se porteraient mieux si nous gagnions la « bataille du papier ». En effet, en quelques mois les quantités apportées dans les bornes ont considérablement augmenté. C'est formidable ! Chaque tonne collectée en bornes d'apport volontaire nous fait économiser plus de 390 €. Nous en mettons près de 2000 Tonnes dans nos poubelles de tri. Faites le compte de l'économie que cela générerait si chacun « s'y mettait » !

Enfin, pour votre information, voici un résumé des autres dossiers importants gérés par le SICTOM :

Les premières bornes semi enterrées, prévues initialement en 2009, vont être mises en place suivant une logique implacable : les premières communes qui en ont fait la demande, avec un dossier complet, seront les premières équipées. Ce retard d'un an est dû à notre refus des premières offres du marché. A la suite de la relance de ce marché, ce sont près de 200 000 € que nous avons économisés. Un petit retard pour de grandes économies.

Nous souhaitons déplacer la déchèterie de Briis sous Forges, elle est très mal placée et exiguë. C'est pourquoi, nous étudions les surcoûts générés, pour notre collectivité, par les propositions qui nous ont été faites pour une future implantation derrière la gare routière de Briis sous Forges.

En effet, une déchèterie coûte, à la réalisation, près de 500 000 €. Il serait difficile d'envisager de dépenser 300 000 ou 400 000 € de plus, pour la création d'une voirie d'accès, parce que le site proposé nous impose une telle dépense.

La distribution des conteneurs jaunes homologués à la place des cagettes orange continue. Certaines communes sont déjà entièrement équipées, tandis que d'autres organisent, dans les jours et mois prochains, la distribution. Ce seront près de 20 000 conteneurs que le SICTOM aura ainsi mis à disposition des foyers de son territoire.

Veillez croire en notre acharnement à vouloir gérer au mieux cette collectivité pas comme les autres et pour le service de tous.

Très cordialement

**Christian Schoettl,**  
Président du Sictom du Hurepoix

### Sommaire

- Edito
- P 2 Budget 2010
- P 3 Que deviennent nos déchets
- P 4 Le guide du tri sélectif

### INTERNET

Retrouvez le SICTOM et sa newsletter en ligne sur le :  
[www.sictom-du-hurepoix.fr](http://www.sictom-du-hurepoix.fr)

### SICTOM du HUREPOIX

47 communes des cantons d'Arpajon, Dourdan, Limours, Saint-Chéron et limitrophes.

#### Siège social :

6, rue du Buisson Rondeau  
B.P. 38 - 91650 - Breuillet

Tél. : 01 69 94 14 14

Fax : 01 69 94 14 19

E.mail :

[sictom.hurepoix@wanadoo.fr](mailto:sictom.hurepoix@wanadoo.fr)

#### Heures d'ouverture au public :

du lundi au vendredi,  
de 9h à 12h et de 13h à 16h.

## En bref...

### Les bornes semi enterrées

Elles feront bientôt partie de notre paysage.

Les premières installations se feront dès le mois de juin 2010, elles seront généralisées sur l'ensemble du syndicat d'ici 1 an. Ces bornes remplaceront et/ou compléteront les bornes aériennes existantes.

### Collectes & jours fériés ?

Les collectes de vos déchets sont assurées normalement lors des jours fériés sauf les 1<sup>er</sup> mai, 25 décembre & 1<sup>er</sup> janvier.

### Nouveaux conteneurs emballages

Vous pouvez venir le retirer au SICTOM sur présentation d'un justificatif de domicile et restitution de votre ancienne caissette.

### Rien que des emballages !

Les nouveaux conteneurs emballages distribués gratuitement par le SICTOM ne doivent pas être utilisés pour jeter vos ordures ménagères ou vos végétaux, car dans ces conditions ils ne seront pas collectés.

### Déchèteries fermées

Les prochaines fermetures des déchèteries:

**Mercredi 14 juillet 2010**  
**Dimanche 15 août 2010**

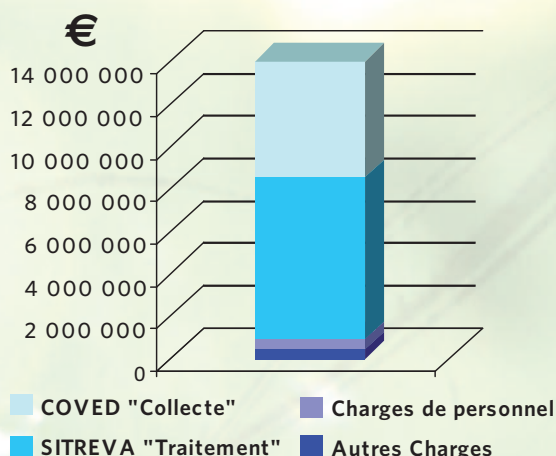
### Recyclage du verre

*Pourquoi ne faut-il pas déposer les vitres, les miroirs ou la vaisselle en verre dans les bornes à verre ?*

Car la composition chimique de ces verres (présence de plomb) est différente du verre dit "d'emballage" comme les bouteilles, les pots ou les bocaux ce qui rend leur fusion impossible.

Chaque geste compte en ce qui concerne la réduction des dépenses : la bonne application des gestes de tri, favoriser les dépôts en déchèterie plutôt que la collecte en porte à porte, le compostage individuel des végétaux, chaque piste se doit d'être explorée. C'est ainsi qu'en 2009, une nouvelle filière pour le papier a été mise à votre disposition. Le papier déposé dans les bornes est collecté et traité gratuitement par PAPREC "jeté en mélange avec les emballages le coût (collecte + traitement) est de 390 €/Tonne". Le bon tri et la responsabilité de chacun d'entre nous sont source d'économie.

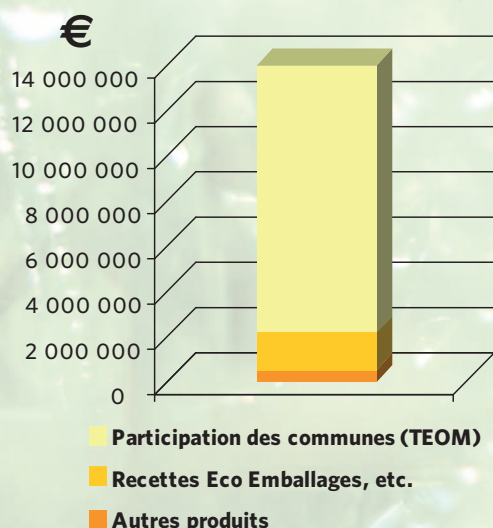
## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



### Point Fonctionnement

L'année 2009 a été une année complète d'exécution du nouveau contrat de collecte. Le bilan est positif. Les optimisations choisies, associées à une gestion rigoureuse ont permis de maintenir un taux TEOM quasiment stable comparé à l'année 2009. Malgré, une augmentation de 5,03% du coût de traitement (SITREVA) et l'augmentation de 3% du coût de la collecte (COVED), la croissance annuelle des bases foncières et l'excédent de fonctionnement 2009 d'environ 500 000 € permettent d'équilibrer le budget.

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT



La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est la principale source de recettes, du syndicat.  
Taux TEOM 2010 : 10,50 %  
Soit 0,04 point d'augmentation par rapport à 2009 (TEOM 2009 : 10,46%).  
Ces crédits induits nous permettront de financer nos investissements en partie par un autofinancement.

## INVESTISSEMENTS

**Pour cette année 2010, il est prévu :**

- Installation des colonnes semi enterrées à raison de **100 points de collecte** (quantité minimale du marché) : 300 000 €.

Cette dépense avait déjà été inscrite au budget 2009, cependant suite à un appel d'offre infructueux, le marché pour la fourniture et la pose des bornes a été relancé début 2010 en procédure négociée.

- Etude pour le déplacement de la déchèterie de Briis sous Forges : 40 000 €.
- Acquisition/renouvellement de matériels informatiques et mise en place d'une newsletter sur le site Internet du syndicat : 17 000 €.

# QUE DEVIENNENT NOS DÉCHETS ?



Nos ordures ménagères sont valorisées en énergie électrique.



Les cartonnages sont recyclés en papier absorbant, hygiénique, et en carton.



Le papier redevient du papier ou du carton.



Nos bouteilles plastiques sont transformées en divers objets : tuyau d'évacuation, gaine, arrosoir ou nouvelle bouteille. Mais également en fibres textiles pour vêtements, couettes et coussins.



Le métal (acier ou aluminium) est fondu, puis moulé en divers objets, ce cycle est réalisable indéfiniment.



Le verre est recyclable à l'infini, une bouteille de verre redeviendra une bouteille de verre...si elle arrive jusque dans la borne.

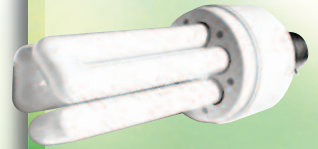


Les déchets végétaux sont transformés en compost.



**Petits objets  
du quotidien ...  
...Grand  
impact écologique !**

## Ampoules éco...



Ne les mettez pas dans vos bacs ni dans les bornes à verre. Une ampoule basse consommation contient 3 mg de mercure sous forme de vapeur, il n'y a pas de danger à condition de la jeter au bon endroit. Déposez vos ampoules en déchèterie sans les casser, elles seront recyclées sans polluer.

## Les piles ...



Elles contiennent des métaux lourds toxiques et nocifs pour l'Environnement (Nickel - Mercure - Plomb - Lithium). Lorsqu'elles sont jetées avec les ordures ménagères, elles polluent l'ensemble des sous-produits issus de l'incinération. Afin d'éviter toutes pollutions, déposez les dans les bacs spécialisés à l'entrée de vos magasins ou en déchèterie. Favorisez les piles rechargeables !

# LE TRI SÉLECTIF



## LE BON TRI

### EMBALLAGES MÉNAGERS

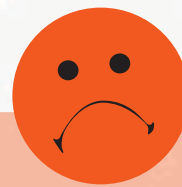
Cartons, briques alimentaires (vides)



Plastiques : bouteilles d'eau, de lait & produits d'entretien, flacons de gel douche & shampoing



Boîtes de conserve, aérosols, canettes



## LES INTERDITS

### A NE PAS METTRE DANS VOS BACS



Cagettes bois



Barquettes viennoiserie



Polystyrène de calage



Sacs



Film plastique



Barquette polystyrène



Jouets



Pot de yaourt



Emballages sous vide



Pièces mécaniques



Cintres



Poêle Casserole



Papier peint



Journaux sous films plastiques

## PAPIER

Journaux, magazines, publicités, catalogues, bottins

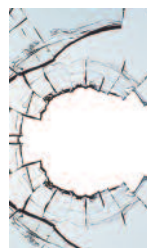


## VERRE

Bouteilles, pots, bocaux (sans bouchon ni couvercle)



## A NE PAS METTRE DANS LES BORNES



Vitre et miroir cassé



Vaisselle Verre/Plat



Faïence Porcelaine

Des interrogations sur le tri ?  
N'hésitez pas à poser votre question  
[sictom.hurepoix@wanadoo.fr](mailto:sictom.hurepoix@wanadoo.fr)



J'ai un doute !  
Je jette avec mes  
ordures ménagères.

